

Bilan simplifié de la section VAR pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	9274	9274
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	12463	12243
actif financier	0	0	0	0	Résultat	148	220
					Total(1)	21885	21737
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	21885		21885	21737	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	21885	0	21885	21737	total(1+2+3+4+5)	21885	21737

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	9737	10975	Produits d'exploitation(1)	10184	11196
achats	578	308	Cotisations	9233	10407
autres charges externes	0	0	Subventions	500	500
autres services extérieurs	5556	5130	Autres produits	418	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	32	289
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	3603	5537			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	300	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	10037	10975	total(1+2+3+4)	10184	11196
Solde créditeur:Excedent	148		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de VAR

Exercice clos au 31 décembre 2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 21 885 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 148 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations **Néant**

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Frais de déplacement élevés (2022 élections)

Achat PC portable 470 €

Frais suite AG du 21/06/2022

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir documents annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

3 salariés dont :

- 1 employé Secrétaire Départemental Courrier 100%
- 1 employée Secrétaire Départementale Enseigne 70%
- 1 employée trésorière départementale 50%

Bilan des ressources de la section VAR pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	9 233,40 €
Reversement de cotisations.....	3 402,37 €
Subventions reçues.....	500,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	418,38 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	6 749,41 €